

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Tombé

AMENDEMENT

N° CD1106

présenté par
M. Pierre Cazeneuve, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« d'accusé »,

les mots :

« de l'avis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.